CROISSANCE

VIGNOBLES : ÇA CHAUFFE EN BELGIQUE

Alors qu'en 2006, nos voisins belges comptaient moins de 100 ha de vignes, ils en totalisent à ce jour près de 900 ! En 8 ans, la production de vin issu des vignobles belges a triplé. Même si ce vignoble demeure encore d'une taille confidentielle, il y a de quoi s'étonner… Certes le réchauffement climatique est l'un des éléments mais les chiffres prouvent un réel engouement. Explications et analyse de notre correspondante en Belgique, Dominique Huret de Cape Decision.



Un imposant rapport du ministère belge de l'économie (1), des articles dans la presse grand public (2) puis la récente conférence de la Chaire Unesco « Culture et Traditions Vitivinicoles » de l'Université de Bourgogne ont mis en lumière le développement du vignoble en Belgique. Joëlle Brouard Professeur à l'Institut Universitaire de la Vigne et du Vin à l'Université de Bourgogne, Dijon et Membre du C.O. « Culture et Traditions du Vin » indique : « Le vignoble belge a quasi multiplié par 10 sa surface entre 2006 et 2023, avec une expansion de 19.6 % entre 2019 et 2023. La production totale en Wallonie est de 1 850 000 litres pour 1 600 000 litres en Flandre. Certes 3 450 000 litres, cela ne concurrence en rien les grands pays européens producteurs voisins. Mais ce développement exponentiel mérite qu'on s'y intéresse par les nombreux facteurs en jeu ». Tout d'abord, il faut noter la réussite de certains domaines « phares » situés sur des affleurements calcaires similaires à ceux de Champagne, qui a ouvert le champ des possibles à d'autres acteurs. A côté de ces « locomotives «, l'on découvre des projets collaboratifs transformant des propriétés agricoles en vignobles florissants, ainsi que des domaines affichant une dimension sociale visant à réinsérer des chômeurs de longue durée.

LA WALLONIE EN TÊTE

Clairement, la part du lion de la production belge revient à la province du Hainaut avec ses vins blancs effervescents. L'un des domaines les plus connus est celui du Chant d'Eole (région de Mons) qui a vu le jour en 2010 au terme d'une association entre une famille de champenois renommés et une famille d'agriculteurs belges. Progressivement, le domaine est devenu l'un des plus grands vignobles de Belgique avec plus de 40 ha de vignes plantées. Le sol à base de craie caractérise ce vin pétillant dont



les premières bouteilles sont sorties en 2015 seulement. Juste derrière lui, le domaine Ruffus (avec le Vignoble des Agaises) est le tout premier domaine à avoir été planté en Wallonie dès 2002, et ce, dans le but de produire exclusivement des vins effervescents. En coopération avec le Champenois Gobillard, il a été l'un des fers de lance du renouveau viticole belge, le domaine s'est progressivement étendu pour atteindre autours de 32 hectares. Aujourd'hui, ces deux producteurs sont les deux plus importants producteurs du Royaume. En Flandre, c'est le Limbourg qui produit un tiers des vins flamands. Le domaine Entre 2 Monts notamment produit des vins blancs régulièrement primés lors des concours internationaux. Les conditions climatiques difficiles, mettent le raisin au défi et lui donne un goût intense, une richesse de senteurs et de saveurs

UNE ÉTUDE TRÈS DOCUMENTÉE

Didier Herbert, diplômé de l'Institut Universitaire de la Vigne et du Vin à l'Université de Bourgogne, revient sur l'étude : « A travers notre recherche documentaire et des entretiens avec des acteurs clés dans la filière vin (vignerons, prescripteurs, chercheurs, fournisseurs), nous avons souhaité comprendre la dynamique de développement des vins belges et identifier les facteurs clés de succès des vins belges et leurs points de vulnérabilité. Quatre raisons sous-tendent le développement viticole belge. Tout d'abord, le réchauffement climatique, même si les risques climatiques sont semblables à la France, l'absence de droit de plantation (actuellement en dessous de 35 000 hl), la liberté de plantation (avec de nouvelles variétés possibles) et des sols proches de ceux de la Champagne (au niveau géographique et géologique). En outre, nous avons constaté un modèle cultural avec un encépagement très diversifié. Plus de 130 cépages sont présents, avec un tiers de chardonnay et 45 % pour Chardonnay et Pinot Noir. Sans surprises, de nombreux types de cépages résistants ont la cote. Au niveau du style des vins, les effervescents prédominent, avec 50 % de la production du pays et 65 % en Wallonie. En Flandre, 50 % de la production est du blanc ».

« On constate cinq types de domaines, au modèle entrepreneurial spécifique : les vignobles hobbies, les vignobles collaboratifs, ceux de reconversion, les entrepreneuriaux et les patrimoniaux » ajoute la professeur de Marketing à l'Université de Bourgogne Joëlle Brouard. En particulier, le domaine de Bioul (Namur) et le domaine W, (Brabant wallon) sont des hauts lieux de convivialité et d'événements festifs.

RESITUER LE VIGNOBLE BELGE DANS L'UNIVERS VITICOLE

Comparer les surfaces des appellations se révèlent fort intéressant. En effet, en surface en hectare, tout le vignoble belge avec ses 891 ha est semblable à l'AOC Fleurie (cru Beaujolais) ou au Pic Saint Loup. Il est plus grand que Pouilly Fuissé mais ne représente que 80 % de la superficie du domaine Moët en France qui possède 1150 ha. Il existe quatre appellations officielles pour les vins en Wallonie. Parmi elles, trois appellations d'origine protégées (AOP). Une en vins « tranquilles » : Côtes de Sambre et Meuse, qui couvre le bassin hydrographique de la Meuse. Et deux en vins effervescents : Crémant de Wallonie et Vin mousseux de qualité de Wallonie. Mais aussi une indication géographique protégée

Pour augmenter les performances de recyclage, la consigne pour recyclage sera obligatoire d'ici le 1er janvier 2029 pour les bouteilles plastiques et les canettes







(IGP) en vins tranquilles : Vin de pays des jardins de Wallonie (bientôt simplifiée en Vin de Wallonie). Ces trois dernières couvrent l'ensemble du territoire wallon. On trouve 6 AOP en Flandre, ce qui donne 9 Appellations pour la petite Belgique !

Les points forts et les autres

Donc certes les points faibles traitent de la taille critique des domaines, de l'identité des vins belges, de l'absence d'un réel collectif de promotion et du prix à la bouteille comparativement cher même si pour l'instant ils se vendent bien. Parmi les atouts du vignoble belge, on retrouve la liberté d'entreprendre, le soutien des consommateurs et des médias, un marché local porteur et une activité agricole à valeur ajoutée. En 30 ans, de nouvelles variétés de vigne ont vu le jour, issues de cépages hybrides. Moins exigeantes, moins fragiles, elles permettent l'émergence d'une viticulture bio. Jean-Marc Cheval, de la direction de la Qualité et du Bien-être animal précise « La Wallonie est véritablement pionnière en la matière. Ces vignes, si elles donnent des vins de qualité, sont aussi plus résistantes aux conditions climatiques et aux maladies comme le mildiou. Parfois même, elles ne nécessitent aucun traitement. C'est ce qui a permis de sauver certaines productions lors des conditions météorologiques très humides. De plus, nos vignerons s'orientent aujourd'hui massivement dans une démarche environnementale tenant compte de l'agroforesterie ». Didier Herbert de conclure : « Notre étude a cependant révélé que malgré ses atouts et sa capacité à innover et oser, le vignoble belge a encore plusieurs défis à surmonter (formation, construction d'un réel collectif, typicité du vin, reconnaissance internationale) pour pouvoir envisager sereinement l'avenir dans un monde viticole très compétitif ».

Dominique Huret (Cape Decision)

(1) La viticulture belge en chiffres, SPF Economie, P.M.E, Classes moyennes et Energie, 2023

(2) VLW, n°61, La Wallonie, nouveau pays du vin- dossier automne 2023

BULLETIN D'ABONNEMENT ETIQ &PACK

À retourner à MPParadis : 4 rue de la Chaussée - 14600 Honfleur, FRANCE ou contactez Mathilde Deprez au 02 31 98 82 65 ou m.deprez@mpmedias.com.
Coupon d'abonnement valable jusqu'au 31/12/2025.



☐ 199 euros par an (envoi en France)
France (TVA: 2,1%) PDF + magazine par courrier

☐ 214 euros par an (envoi à l'étranger)
France (TVA: 2,1%) PDF + magazine par courrier

☐ Ci-joint un chèque bancaire ou postal à l'ordre de : MPParadis. Une facture acquittée justificative me sera envoyée par retour.

Société | Nom | Prénom
Adresse | Code Postal | Ville
Tél | N° TVA Intracommunautaire
Email | Date | Signature

Conditions de règlement : 1/ Par chèque à l'ordre de MP PARADIS **2/** Par CB à l'ordre de MP PARADIS
3/ Par virement : BNP Paribas (RIB : 30004 00969 00010108645 20 - IBAN : F776 30004009 6900 0101 0864 520)

☐ Je souhaite recevoir une facture acquittée.